



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

L'efficacité économique de l'intensification laitière et la nécessité des aides de l'Etat

M. François Colson, Mr Bernard Wolfer

Citer ce document / Cite this document :

Colson François, Wolfer Bernard. L'efficacité économique de l'intensification laitière et la nécessité des aides de l'Etat. In: Économie rurale. N°145, 1981. pp. 3-8;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1981.2792>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1981_num_145_1_2792

Fichier pdf généré le 08/05/2018

Abstract

By comparing economic results with a ten-year interval of two sets of dairy farms followed up by the local farm management centre, it is shown that although the intensification has greatly increased the farm income, this increase is almost entirely consumed by that of operating capital. The intensification process then becomes a necessity as it is the only way to obtain an income increment which otherwise would have to be taken off the disposable family income. A process is thus engaged which becomes a purpose in itself. Under these circumstances, public aids appear absolutely essential for the existence and development of intensive dairy farms.

Résumé

La comparaison des résultats économiques de deux ensembles d'exploitations laitières suivies par le centre de gestion de Loire-Atlantique, à dix ans d'intervalle, montre que l'intensification de la production a certes permis une forte augmentation du revenu agricole, mais que celle-ci est presque entièrement absorbée par l'accroissement du capital d'exploitation. La poursuite du mouvement d'intensification paraît devenir le plus souvent une obligation puisqu'elle seule permet d'acquérir le supplément de revenu nécessaire à l'accumulation qui, sinon, serait prélevé sur le revenu disponible pour la famille. Ainsi se trouve engagé un mouvement qui semble n'avoir plus d'autre fin que lui-même, l'accroissement du capital devenant la raison effective de l'accroissement du revenu agricole. Dans ces conditions, les aides de l'Etat (soutien des prix, aides aux investissements...) apparaissent nécessaires au maintien et au développement des exploitations laitières intensives.

L'EFFICACITE ECONOMIQUE DE L'INTENSIFICATION LAITIERE ET LA NECESSITE DES AIDES DE L'ETAT

UNE ETUDE DE CAS : LES EXPLOITATIONS LAITIERES
EN LOIRE-ATLANTIQUE

F. COLSON

INRA, Economie et Sociologie Rurales
Nantes

B. WOLFER

Paris

Résumé :

La comparaison des résultats économiques de deux ensembles d'exploitations laitières suivies par le centre de gestion de Loire-Atlantique, à dix ans d'intervalle, montre que l'intensification de la production a certes permis une forte augmentation du revenu agricole, mais que celle-ci est presque entièrement absorbée par l'accroissement du capital d'exploitation. La poursuite du mouvement d'intensification paraît devenir le plus souvent une obligation puisqu'elle seule permet d'acquérir le supplément de revenu nécessaire à l'accumulation qui, sinon, serait prélevé sur le revenu disponible pour la famille. Ainsi se trouve engagé un mouvement qui semble n'avoir plus d'autre fin que lui-même, l'accroissement du capital devenant la raison effective de l'accroissement du revenu agricole. Dans ces conditions, les aides de l'Etat (soutien des prix, aides aux investissements...) apparaissent nécessaires au maintien et au développement des exploitations laitières intensives.

Summary :

ECONOMIC EFFICIENCY OF INTENSIFIED DAIRY FARMS AND THE NECESSITY OF A PUBLIC AID

By comparing economic results with a ten-year interval of two sets of dairy farms followed up by the local farm management centre, it is shown that although the intensification has greatly increased the farm income, this increase is almost entirely consumed by that of operating capital. The intensification process then becomes a necessity as it is the only way to obtain an income increment which otherwise would have to be taken off the disposable family income. A process is thus engaged which becomes a purpose in itself. Under these circumstances, public aids appear absolutely essential for the existence and development of intensive dairy farms.

Aujourd'hui le soutien du marché laitier est devenu une charge jugée insupportable par la plupart des pays européens. On ne voit généralement que deux remèdes à cette situation : faire supporter une partie de la charge des excédents aux producteurs eux-mêmes, ou les inciter à produire moins, remèdes qui peuvent d'ailleurs se combiner. Dans tous les cas ceci revient à diminuer la recette de la production laitière, en particulier en baissant les prix du lait. Mais ce faisant, on ne peut éviter d'analyser les conséquences de cette dérive, apparemment imposée par les faits, de la politique agricole. Quelles sont en effet les exploitations laitières capables de produire du lait et de le vendre moins cher, et quelle influence ont-elles sur le volume de la production de lait ?

La réponse est longtemps apparue évidente : la spécialisation des producteurs et l'intensification de leur production laitière sont supposées en effet permettre une baisse des coûts de revient (donc à terme des prix) et une augmentation des revenus des producteurs. Cette analyse repose sur l'hypothèse nécessaire de l'existence d'économies d'échelle.

De plus on attendait de ce processus de modernisation, encouragé par la politique agricole, et en particulier par des aides financières, l'émergence d'une agriculture d'entreprises, insérées dans l'économie de marché, capables d'adapter leur production à la demande grâce au jeu régulateur des prix et donc de fonctionner sans aide de l'Etat. La politique agricole travaillait ainsi à sa disparition, tandis que l'agriculture cherchait à combler son «retard» de croissance et à devenir indépendante.

Or après vingt ans de modernisation qui ont indéniablement changé les façons de produire, la politique agricole loin de disparaître voit son importance et son coût croître, tandis que les exploitations laitières les plus intensives non seulement ne sont pas parvenues à produire moins cher, mais ont même besoin le plus souvent d'un prix du litre de lait supérieur à celui pratiqué en moyenne sur le marché. Et ce sont ces exploitations sur lesquelles se concentrent l'essentiel des aides de l'Etat.

Cependant, loin d'être remis en question, le processus d'intensification continue à être considéré comme la meilleur

leure, sinon la seule perspective économique des exploitations laitières.

Nous interrogeant légitimement sur ce paradoxe et sur ses conséquences, nous avons cherché dans l'analyse des résultats économiques d'exploitations laitières ayant intensifié leur production, les éléments d'une explication. Nous avons pu le faire grâce au travail réalisé par le centre de gestion de Loire-Atlantique et plus particulièrement grâce à une étude de A. Blanchet sur les résultats de dix ans d'intensification en Loire-Atlantique.

UNE ETUDE DE CAS : LES EXPLOITATIONS LAITIÈRES EN LOIRE-ATLANTIQUE

Habituellement on attribue au processus d'intensification des exploitations laitières la vertu d'accroître le revenu agricole des exploitants grâce à une meilleure utilisation des facteurs de production et à un accroissement de la productivité du travail. Il doit permettre en outre de limiter l'exode agricole en donnant la possibilité d'accroître fortement la production et le revenu des éleveurs qui ne peuvent aisément augmenter la surface de leur exploitation. L'étude du Centre de gestion et d'économie rurale (CGER) de Loire-Atlantique procède de cette démarche : elle tend en effet à montrer le caractère positif, voire nécessaire, de l'intensification de la production laitière de ces deux points de vue (justifiant ainsi ses propres hypothèses de départ). Cependant, à la différence de la plupart des études de ce type, elle permet non seulement de mettre en évidence les facteurs de l'accroissement du revenu agricole, mais aussi d'analyser les conditions de son utilisation. Elle va nous permettre aussi d'estimer la part de cet accroissement du revenu agricole qui doit être utilisé à l'accumulation et à la reproduction du capital d'exploitation constitutif de cet outil de production de plus en plus performant.

Cette étude nous paraît particulièrement intéressante parce qu'elle couvre la période où s'est accompli l'essentiel du mouvement de spécialisation et d'intensification de la production laitière.

La méthode suivie par le CGER est la comparaison d'analyses de groupes réalisées à deux périodes différentes, 1968 à 1970, et 1976 à 1978. Ces deux groupes de trois années consécutives sont constitués chacun par la moyenne d'une bonne, d'une moyenne et d'une mauvaise année du point de vue des conditions climatiques de production. Ces deux groupes ne sont pas égaux en nombre (1) ni composés tout à fait des mêmes exploitations. Mais ils représentent bien, à chaque époque, les exploitations laitières les «meilleures» du département servant de références aux organismes agricoles du département. Ils donnent donc une bonne image de l'évolution de l'intensification laitière.

La distribution en fin de période (exercice 1978/1979) des résultats techniques et économiques observés, donne une représentation significative des exploitations laitières intensifiées que nous avons étudiées.

Tableau 1 - Répartition des 117 exploitations (78/79) en fonction du nombre de litres de lait produits par ha de SFP (surface fourragère principale)

Nbre de L. de lait par ha SFP	Nbre d'exploitations	SAU ha	Revenu agricole en F 1978	Revenu du travail par UTH familial en F 1978
- de 5000	14	37,6	36 525	25 919
5 à 6000	11	36,2	35 402	22 003
6 à 7000	13	39,1	56 919	41 881
7 à 8000	16	39,1	68 964	52 098
8 à 9000	25	41,6	90 889	73 272
9 à 10000	12	34,8	86 769	59 532
10 à 11000	11	38,4	107 831	83 715
11000 et +	15	40,2	113 387	95 585

1. Les effectifs moyens de groupes sont de 280 en 1969-1970, de 116 en 1977-1978.

Tableau 2 - Répartition des 117 exploitations (78/79) par tranche de revenu du travail UTH familial

	Nbre d'exploitations	SAU ha	Revenu agricole en F 1978	Revenu du travail par UTH familial en F 1978
- de 16 500 F	11	34,8	-5 750	5 690
16 500 33 000 F	24	37,7	40 745	25 209
33 000 49 500 F	29	39,2	67 801	44 383
49 500 66 000 F	24	38,4	97 791	59 376
66 000 F et plus	29	41,2	128 162	81 167

La comparaison des résultats porte sur des moyennes des deux groupes. Elle permet donc, non pas d'établir une relation comptable exacte de l'intensification laitière, qui nécessiterait des monographies d'exploitations, mais d'observer les tendances et d'en tirer une réflexion nouvelle sur les caractéristiques du modèle dominant en production laitière.

- L'évolution des performances techniques des exploitations laitières.

Dans la période étudiée, la production laitière moyenne par exploitation a fortement augmenté (2,9 fois) passant de 60 000 à 174 000 litres par an, soit un taux de progression de 14 % par an. La production laitière par travailleur et par an passe de 30 600 à 84 500 litres (soit + 13,5 % par an).

Cette augmentation de la production laitière peut être expliquée par l'accroissement du nombre de vaches laitières par exploitation (16,5 à 37,8), et par celle de la production moyenne par vache (MEE) qui passe de 3630 l. en 1969 à 4 610 l. en 1977. Celle-ci est liée à la substitution des races Maine-Anjou et Normande par la FFPN et même la Holstein.

Ces accroissements ont été rendus possibles par l'intensification de la production fourragère (le chargement passe de 1,32 à 1,65 UGB/ha), et par une augmentation de la surface fourragère (de 23,7 à 33,3 ha).

On observe par ailleurs un double mouvement de spécialisation : la part des vaches laitières dans le troupeau passe de 53 % à 69 % des UGB, et la part des surfaces fourragères dans la SAU passe de 79,5 à 89 %. Cette spécialisation se traduit dans le produit d'exploitation par la part croissante du produit lait dans le produit total (de 39 % à 59,9 %), par la diminution relative du produit viande bovine (28,8 % à 24 %), enfin par la régression absolue des autres produits. Le produit brut d'exploitation s'élève ainsi de 166 034 F à 308 118 F (2), soit une augmentation de 85,6 % ou 8 % par an.

En développant leur production de 4 800 litres à 7 600 par hectare de SFP, les exploitations laitières adhérentes du CGER ont donc réalisé une partie de l'objectif qu'elles se proposaient d'atteindre par ce processus d'intensification.

S'il était aux environs de 8 000 l/ha en 1969, objectif atteint en 1978, il est aujourd'hui de 10 à 11 000 l/ha. L'objectif technique à atteindre est donc comme l'horizon qui s'éloigne à mesure que l'on s'avance.

- L'évolution des moyens de production

L'accroissement de la production laitière a nécessité la mise en œuvre de nouveaux moyens de production, c'est-à-dire une augmentation du capital et des charges d'exploitation permettant d'améliorer les performances techniques des exploitations laitières.

a) Le capital d'exploitation

Le capital d'exploitation, inscrit au bilan, double presque sur la période (+ 89 % en 9 ans) et passe de 329 502 F en 1969 à 622 362 F en 1978, soit un accroissement annuel de 8 %. Cet accroissement n'est pas seulement la consé-

2. Tous les résultats monétaires des exploitations de Loire-Atlantique sont exprimés en francs constants de 1978

quence de l'agrandissement des exploitations, mais aussi la manifestation du processus d'intensification puisque rapporté à l'hectare, le capital passe de 10 770 à 16 630 F (+ 54 %, soit 5,6 % par an).

On notera tout d'abord que la part du capital foncier (3) est peu importante dans l'ensemble du bilan (8,9 % en 1969, 7,4 % en 1977). C'est qu'en effet en Loire-Atlantique le fermage est largement dominant.

Par ailleurs la structure du capital évolue relativement peu. Tous les postes sont en augmentation, mais avec des rythmes différents : le cheptel (+ 73 %) et le matériel (+ 68 %) évoluent le moins vite, alors que les bâtiments (+ 142 %), les stocks (+ 160 %) et parts sociales (+ 180 %) prennent progressivement une part croissante dans le bilan. Cependant le cheptel vif en constitue toujours la partie la plus importante (passant de 45 % en 1969-1970 à 39,4 % en 1977-1978).

L'augmentation du poste cheptel vif est le résultat d'une part des réévaluations faites au bilan de la valeur du cheptel, d'autre part de l'augmentation du nombre d'animaux, produits sur l'exploitation ou achetés à l'extérieur. Cette augmentation de la valeur du cheptel vif, de 147 407 F à 254 437 F (soit + 73 %) est nettement moins rapide que l'accroissement de la production laitière sur la même période (+ 190 %). Cette différence dans les rythmes d'évolution traduit, d'une certaine façon, un fort accroissement de la productivité de ce capital.

Cependant la productivité plus grande de ce cheptel s'est accompagnée d'une modification du système de production, conduisant à un accroissement des immobilisations et des stocks. Ainsi, le rapport du produit au capital d'exploitation n'a pratiquement pas changé en neuf ans : il passe en effet de 50,4 % à 49,5 %.

b) Les charges

Les charges réelles de production font plus que doubler en neuf ans, passant de 110 614 F à 227 409 F (+ 105,6 %). A l'hectare, elles passent de 3 695 F à 6 070 F (+ 64,3 %) (soit par an + 6,4 %), ce qui manifeste ici aussi l'effort d'intensification des éleveurs laitiers.

Ce sont les charges directes qui augmentent le plus rapidement (+ 112,7 %) (+ 9,9 % par an) et parmi elles, les achats d'engrais (+ 122 %). L'accroissement n'est pas dû seulement à une augmentation des prix de ces consommations intermédiaires, mais aussi à leur utilisation croissante en volume : les augmentations en volume (4) sont en moyenne de 135 % pour les engrais et de 74,5 % pour les aliments du bétail.

Dans les charges de structures, il est surtout intéressant de noter l'augmentation des frais financiers qui s'élèvent de 4 275 F à 14 512 F (soit + 239,5 % en 9 ans et 16,5 % par an).

Les charges augmentent plus vite que le produit (+ 85,6 %) comme l'expriment habituellement avec angoisse les paysans. Pourtant, elles augmentent beaucoup moins vite que le produit lait. Ainsi isolés, ces chiffres justifient donc le choix de la spécialisation laitière réalisée par les agriculteurs et la poursuite du mouvement d'intensification, dans la mesure où l'accroissement des consommations intermédiaires laisse espérer l'accroissement encore plus rapide du produit lait.

On pourrait donc conclure de ces résultats, ce que font de nombreux organismes de développement, que seules une spécialisation et une intensification laitière plus poussées permettent de faire face à une augmentation des charges.

- Revenu agricole et capitalisation

Le revenu agricole est calculé par les centres de gestion

en retirant du produit brut d'exploitation les charges directes et les charges de structures.

Sur la période étudiée, le revenu agricole des exploitations laitières augmente de 55 400 à 80 700 F (+ 45,7 % soit 4,8 % par an). Le revenu agricole par travailleur familial augmente seulement de 32 200 à 41 800 F (soit + 30 %). L'accroissement de la main-d'œuvre familiale (1,74 à 1,93 UTH) est plus grand que la diminution de la main-d'œuvre salariée (0,22 à 0,13 UTH), ce qui témoigne d'un renforcement du caractère familial des exploitations.

Le revenu agricole augmente moins vite que le produit brut d'exploitation, et sa part dans le produit passe de 33 % en 1969 à 26 % en 1977. Cette augmentation du revenu est la conséquence de l'accroissement de la productivité du travail des exploitants qui leur a permis de produire plus à l'hectare, mais aussi de cultiver un plus grand nombre d'hectares.

Ainsi, le processus de modernisation a permis une amélioration notable du revenu agricole : mais celle-ci entraîne-t-elle une amélioration du revenu des familles d'agriculteurs ? En effet, c'est avec ce même revenu agricole que les exploitants doivent financer l'acquisition de leur capital d'exploitation.

Nous n'avons pas la possibilité de connaître directement les prélèvements familiaux réalisés par l'exploitant. En revanche, l'accroissement des capitaux propres des exploitants figurant au bilan nous permet de faire une estimation de la part du revenu agricole qui a dû être consacrée à l'accroissement du capital d'exploitation et n'a pu être disponible pour les prélèvements familiaux.

En fait les exploitants financent leurs investissements non seulement avec une partie de leur revenu agricole mais aussi par le produit des amortissements et le recours à l'emprunt. Estimant que l'essentiel du produit des amortissements a servi en fait au remboursement d'emprunts ne conduisant pas à une augmentation des capitaux propres mais correspondant à une dépréciation des équipements (matériels et bâtiments), nous avons décidé de ne pas retenir les amortissements comme source d'argent disponible.

En faisant l'hypothèse d'un accroissement régulier du revenu agricole moyen de 55 400 F en 69/70 à 80 700 en 77/78, les revenus cumulés sur la période ont été de 612 710 F, dont 114 000 sont imputables à l'augmentation du revenu. Les capitaux propres passant de 208 000 F en 69/70 à 338 800 F en 77/80, les exploitants ont dû mobiliser 130 800 F des revenus agricoles cumulés pour accroître le capital d'exploitation. Cette mesure est du même ordre de grandeur que le cumul des augmentations du revenu agricoles sur la période.

On peut donc estimer que les prélèvements familiaux possibles n'ont pas augmenté autant que l'accroissement du revenu agricole le laisserait supposer et qu'ils sont d'environ 2 300 F/mois et par travailleur familial. En 1978 cette somme est légèrement supérieure au SMIC. Si le mouvement d'intensification-spécialisation des exploitations laitières conduit à une très forte augmentation de la production par travailleur, il exige un accroissement du capital d'exploitation qui consomme l'augmentation du revenu agricole, sur la période.

La part des capitaux propres dans le capital d'exploitation diminue de 63 % en 69/70 à 54 % en 77/78, l'exploitant laitier devant recourir plus largement aux emprunts et dettes pour financer ce capital. Sur la même période le revenu agricole, qui s'est accru de 4,8 % par an, a en partie servi à accroître les capitaux propres de 6,3 % par an. On constate ainsi qu'une part croissante du revenu agricole

3 Dans l'ensemble de ce texte, nous nommons capital foncier, les terres et les aménagements fonciers

4. Calculées avec les indices IPINEA de ces produits

est mobilisée pour l'augmentation du capital total d'exploitation, le recours à l'emprunt exigeant en effet un accroissement des capitaux propres et des capacités de remboursement.

L'accroissement du capital est censé permettre d'améliorer le revenu des exploitants agricoles. Mais prenant son indépendance, l'accroissement du capital à son tour exige l'accroissement du revenu agricole et le consomme tout entier. On pourrait donc en conclure que l'accroissement du capital devient en fait la raison de l'accroissement du revenu agricole (5).

Ce processus est sans aucun doute plus contraignant pour les jeunes agriculteurs au moment de leur installation. Confrontés à l'acquisition d'un capital important, ils sont conduits à s'endetter. Les exigences de remboursement des emprunts les conduisent alors à accroître fortement leur production pour augmenter leur revenu agricole, seul moyen de dégager les sommes nécessaires permettant à la fois des prélèvements familiaux et l'accumulation du capital. L'intensification de la production laitière apparaît ainsi comme le meilleur, sinon l'unique moyen d'y parvenir.

- Revenu agricole et aides de l'Etat

Ce revenu agricole demeure très dépendant de la contribution de l'Etat au soutien des prix et aux aides aux investissements. En 1977/78, le soutien du marché, en France, atteint en effet 20 % de la valeur du lait livré par les exploitations agricoles. Si ce soutien ne peut être considéré comme une aide directe aux producteurs, il contribue pour une grande part à la formation du revenu agricole puisqu'il permet aux exploitants d'accroître leur production laitière en se modernisant sans être sensibles aux effets de la surproduction qu'elle entraîne. En 1977, si les exploitants avaient dû payer solidairement le soutien du marché, l'exploitant moyen modernisé de Loire-Atlantique aurait payé 35 000 F, soit 44 % de son revenu agricole.

De plus les aides aux investissements et les subventions de l'Etat ont bénéficié, pour l'essentiel, aux exploitations qui se sont modernisées. Nous ne connaissons pas exactement l'importance de ces aides pour les exploitants de Loire-Atlantique, puisqu'elles ne figurent pas explicitement dans les comptes de gestion. Cependant nous pouvons estimer à 10 000 F au moins, en 1977/78, la moindre dépense en frais financiers rendue possible par les bonifications d'intérêt et les subventions bâtiments d'élevages (6). En diminuant la charge de l'accumulation du capital, ces subventions directes et indirectes apparaissent comme une condition nécessaire au processus de modernisation.

Comparaison avec les résultats des exploitations laitières du RICA

Nous avons étudié ici des exploitations laitières nettement au dessus de la moyenne et situées toutes dans une même région. La comparaison de leurs résultats avec ceux d'exploitations laitières de même dimension (20-50 ha), suivies par le RICA (7) sur la même période, est assez suggestive. Moins intensives, mais ayant réalisé une certaine intensification de leur production laitière, ces exploitations ont un revenu agricole qui croît peu en francs constants. Le rapport du produit au capital reste proche de 45 % (8). Si nous retirons de ce revenu ce qui est nécessaire chaque année pour acquérir le nouveau capital propre, en tenant compte ou non du capital foncier, nous constatons des revenus attribuables à la famille relativement bas. Particu-

lièrement bas et irréguliers si nous tenons compte du capital foncier (9), plus élevé et surtout plus régulier si nous l'excluons. Dans ce dernier cas cependant, il n'augmente pas (en francs constants) sur la période. En moyenne, et il faut garder quelque prudence dans le maniement de cette moyenne, l'augmentation du revenu semble avoir permis, au mieux, la capitalisation. Le capital foncier, lui, doit être acquis sur le revenu attribuable à la famille, ce qui correspond bien à sa nature de patrimoine.

Tableau 3. - Evolution du revenu disponible pour la famille des exploitations laitières du RICA (en milliers de francs courants)

	1969	70	71	72	73	74	75	76	77	78
Revenu agricole	22	24	30	50	39	41	51	52	52	55
Revenu disponible avant capitalisation foncière	22	-17	24	29	25	26	24	32	40	39
Revenu disponible après capitalisation foncière	13	6	19	21	6	32	9	6	42	43

La situation de ces exploitations apparaît donc plus difficile que celle des exploitations étudiées en Loire-Atlantique qui, en intensifiant fortement leur production, ont pu dégager un revenu agricole plus important permettant de maintenir leur revenu disponible tout en accumulant du capital (mais peu de capital foncier).

Efficacité économique et limites de l'intensification des exploitations laitières

Il est clair que l'intensification a pour effet d'augmenter le revenu agricole. De ce point de vue, comme de celui de la productivité physique des exploitations, l'intensification de la production est efficace : c'est d'ailleurs ainsi que la comptabilité agricole et de nombreuses études économiques la justifient. Mais une telle efficacité se réalise au prix d'un accroissement important du capital d'exploitation. Pour les exploitations de Loire-Atlantique comme pour celles du RICA, ce capital croît au même rythme que le produit brut d'exploitation et plus vite que le revenu agricole. Le processus d'intensification porte donc en lui-même ses limites.

En effet, l'accroissement du capital exige une part de plus en plus importante du revenu agricole et s'accompagne d'un endettement croissant des producteurs laitiers. Dans ces conditions, la poursuite du mouvement d'intensification devient le plus souvent une obligation puisqu'elle seule permet d'acquérir le supplément de revenu nécessaire à l'accumulation qui, autrement, serait prélevé sur le revenu disponible pour la famille. Ainsi se trouve engagé un mouvement qui semble n'avoir plus d'autre fin que lui-même : les producteurs laitiers sont poussés à agrandir progressivement leur troupeau et à augmenter régulièrement leur production. La croissance du capital d'exploitation apparaît ainsi nécessaire non plus seulement pour la croissance du revenu familial, mais pour le maintien même de l'activité agricole.

C'est pourquoi nous estimons que ni la baisse de productivité des consommations intermédiaires, diagnostiquée par certains (10), ni la hausse rapide du prix de ces consommations intermédiaires, ne sont en mesure de limiter leur usage tant que celui-ci permet d'accroître le revenu agricole.

5 Le CGER conclut de son étude que l'intensification des exploitations permet d'améliorer le revenu agricole en limitant l'agrandissement en surface des exploitations et de maintenir ainsi un plus grand nombre d'exploitants. En fait on peut se demander, à l'issue de notre analyse, si ce n'est pas l'accroissement même du capital d'exploitation qui appelle une augmentation de la surface ou il s'appliquera pour améliorer le revenu agricole.

6 Estimation d'une bonification de 5 % sur les encours des prêts bonifiés (PSE, PSM etc.) de 200 000 F (alors que l'endettement moyen est de 283 6600 F).

7 Réseau d'Information Comptable Agricole

8 Avec des variations en hausse dues soit aux hausses de prix exceptionnelles de 1972 soit à la décapitalisation ayant suivi la sécheresse (1977).

9 Du fait des sorties et des entrées d'exploitations dans l'échantillon du RICA, le capital foncier subit certaines années des variations aberrantes.

10 Nous nous référons ici à une étude, non publiée, de la Direction de la production et des échanges du Ministère de l'Agriculture.

Plus généralement, ces observations mettent sérieusement en doute l'existence d'économies d'échelle en production laitière. On comprend bien ainsi qu'il n'existe pas de grandes exploitations laitières employant des salariés et rémunérant un capital, sauf dans des situations très particulières qui leur permettent de vendre leur lait bien au-dessus du prix moyen (lait cru/yaourt) ou de vendre des animaux reproducteurs. Le coût de production de lait ne baisse donc pas lorsque la taille de l'étable augmente, mais au contraire augmente au delà d'une taille moyenne qui correspond à ce que peut conduire un exploitant seul (40-50 vaches laitières dans l'état actuel des techniques) (11).

Puisque le processus d'intensification ne permet pas d'abaisser le coût de production du lait, on doit redouter qu'une baisse importante du prix du lait à la production, ou une taxation élevée des excédents, n'ait les plus graves conséquences sur les exploitations les plus intensives, en

11. C'est ce que montrent CARLES R. et NANQUETTE B. dans : **Bas revenus et économies d'échelle dans l'agriculture française** INRA-Grignon, mai 1978, 26 p.

particulier celles qui sont dans une phase d'accumulation du capital et qui utilisent le plus de consommations intermédiaires. Nous rejoignons ici, mais par un raisonnement tout différent, ceux qui pensent que la baisse des prix aura moins d'effet sur les exploitations peu intensives ou plus économes en moyens de production.

Cependant, nous ne pensons pas comme eux qu'elle serait pour autant favorable aux producteurs laitiers français. On ne peut en effet envisager sérieusement une baisse importante du prix du lait qui soit sans répercussion non seulement sur le revenu mais surtout sur la capacité de reproduction (c'est-à-dire de réinvestissement) des exploitations laitières, des moins intensives aux plus intensives, mettant en jeu leur existence même. Ainsi risque-t-on, en voulant réduire les excédents laitiers par une simple manipulation de prix, de faire disparaître les exploitations les plus intensives : résultat paradoxal pour une politique qui s'est souciée avant tout d'aider à la constitution d'entreprises agricoles capables d'affronter seules, enfin, le marché.

ANNEXES

ANNEXE 1 - DONNEES SUR LES EXPLOITATIONS LAITIÈRES DU CENTRE DE GESTION DE LOIRE-ATLANTIQUE

Tableau 1. - Principales caractéristiques des exploitations laitières du centre de gestion de Loire-Atlantique.

	1969/70	1977/78
SAU (ha)	29,8	37,5
dont :		
prairies naturelles	15,3	17,4
maïs fourrage	1,5	10
UTH	1,96	2,06
dont salariés	0,22	0,13
Nombre de vaches laitières	16,5	37,8
UGB vaches laitières (en %)		
UGB total	52,3	68,6
Moyenne économique d'étable (litres)	3630	4610
Production laitière par ha de SFP (litres)	4800	7600
Production laitière par exploitat. (litres)	60000	174000

Tableau 2. - Composantes du produit des exploitations laitières du CGER de Loire-Atlantique (en francs 1978).

	1969/70	1977/78	taux de variation (%)
Produit brut	166 034	308 118	+ 85,6
Produit lait	65 301	184 097	+ 181,9
Produit bovin-viande	47 870	75 075	+ 56,8
Produit végétal	22 215	16 537	- 25,6
Produit autres animaux	31 920	12 862	- 41,3
Produit divers	8 580	19 500	+ 127

Tableau 3. - Evolution des charges et du revenu agricole des exploitations laitières du CGER du Loire-Atlantique (en francs 1978).

	1969/70	1977/78	variation en %
Approvisionnement total	56 122	119 362	112,7
dont engrais	12 139	27 000	122,4
aliments bétail	38 358	70 425	93,7
Charges structurelles	54 328	108 225	94,2
dont			
entretien matériel	5 441	9 900	82
travaux tiers végétaux	4 186	10 950	161,6
frais financiers	4 275	14 512	239,5
amortissements matériel	8 491	15 075	77,5
amortissements autres	11 631	23 887	105,4
TOTAL charges	110 614	227 409	105,6
Revenu agricole	55 420	80 709	45,7

Tableau 4. - Evolution du capital.

	1969/70	1977/78	variation en %
ACTIF			
Foncier et aménagement	29 302	45 975	56,9
Bâtiments	33 189	80 287	141,9
Matériel	55 135	92 700	68,1
Parts sociales et autres	8 521	23 812	179,5
Cheptel vif (dont permanent)	147 407	254 437	72,6
Stocks et disponibles	48 527	126 187	160,0
TOTAL	329 500	622 400	89,0
PASSIF			
Capitaux propres	208 000	338 800	62,9
Emprunts et dettes	121 500	283 600	133,4

**ANNEXE 2 - DONNEES SUR LES EXPLOITATIONS LAITIÈRES
(20-50 ha) suivies par le RICA 1968-1977**

Tableau 1. - Les principales caractéristiques

	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978
Nombre d'exploitations	114	183	194	221	262	270	292	306	337	448	582
SAU (ha)	29,2	30,1	30,2	31,2	31,4	31,9	31,9	32,0	32,8	32,9	32,5
dont prairies naturelles	19,5	19,6	19,0	19,7	18,7	18,4	17,5	16,3	15,6	15,3	15,8
Surface fourragères cultivées	4,7	5,1	5,6	5,7	6,9	7,4	8,0	9,5	10,5	11,4	11,3
UTH	2,08	2,04	2,0	1,98	1,97	1,9	1,93	1,94	1,93	1,85	1,76
dont salariés	0,2	0,16	0,12	0,11	0,13	0,1	0,08	0,1	0,08	0,09	0,09
Nombre de vaches laitières	15,9	17,2	18,5	18,8	20,1	22,5	23,4	24,3	24,9	25,6	26,5

Tableau 2. - Composantes du produit brut (en francs courants)

	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978
Produit brut	40 802	46 644	54 694	64 007	92 295	92 423	106 228	131 007	147 071	157 943	170 600
dont :											
- produit animal	34 853	40 917	47 613	56 478	83 424	81 464	91 158	114 706	129 923	138 334	155 887
- produit lait	20 607	23 374	29 364	33 116	42 244	47 948	57 578	68 656	78 210	85 727	101 359

Tableau 3. - Charges réelles et revenu agricole (en francs courants)

	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978
Consommations intermédiaires	12 483	14 021	18 050	20 302	24 972	31 726	40 046	50 681	60 576	66 748	70 926
dont :											
- aliments bétail	4 437	4 824	6 812	6 928	9 250	11 731	15 378	17 883	23 926	24 850	25 900
- engrais	2 182	2 320	2 988	3 324	4 239	5 698	6 719	10 113	11 417	12 080	12 665
- entretien matériel	1 330	1 680	1 950	2 407	2 888	3 117	3 666	4 223	4 717	5 555	5 835
Frais financiers	776	921	1 327	1 717	1 987	2 720	3 216	4 105	5 289	6 420	7 833
Amortissements											
- matériel	2 776	3 081	3 657	3 725	4 437	5 557	6 389	7 352	9 237	10 111	11 122
- autres	493	845	1 256	1 515	1 908	2 526	2 824	3 393	4 271	4 917	5 610
TOTAL charges	25 820	25 133	30 692	34 470	41 668	53 923	65 503	79 924	95 200	106 411	116 003
Revenu agricole	16 662	22 511	24 002	29 537	50 627	38 500	40 725	51 083	51 871	51 532	54 597

Tableau 4. - Evolution du capital (en francs courants)

	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978
Foncier et aménagements	59 080	68 395	79 630	82 852	80 420	99 296	93 486	110 607	136 179	134 953	131 425
Bâtiments	6 608	10 922	14 451	17 680	22 834	30 070	33 563	44 318	53 554	62 781	75 251
Matériel	21 374	23 355	25 889	28 058	31 914	37 227	43 244	52 346	62 459	69 261	74 338
Cheptel vif	43 673	49 426	54 501	60 036	80 761	94 014	97 222	110 994	121 143	138 092	152 374
Capital circulant	20 371	22 865	26 758	30 123	38 526	43 994	51 709	63 016	75 731	81 670	87 713
Total actif	151 655	176 771	202 737	222 619	254 974	304 899	320 405	381 414	449 517	487 683	521 373
Emprunts et dettes	14 888	30 703	38 485	47 584	50 806	68 091	74 383	93 290	115 596	143 291	168 876

BIBLIOGRAPHIE

(succincte)

- ALPHANDERY P. et al. - Les formes de l'intensification en élevage bovin : les cas du lait et du jeune bovin. Paris, INRA, mai 1980, 409 pages (contient une importante bibliographie).
- ALTMANN C. et al. - La spécialisation des productions céréalière et bovine et ses conséquences économiques. Paris, INRA, mars 1973, 97 pages + annexes.
- CARLES R., NANQUETTE B. - Bas revenus et économies d'échelle dans l'agriculture française. INRA-Grignon, mai 1978, 26 pages.
- HAIRY D. et al. - Perspective d'évolution du secteur agro-industriel laitier. Paris, INRA, 1974, 21 pages.
- HAIRY D. et al. - La production laitière dans l'Ouest. Paris, INRA. Plusieurs volumes en cours de publication à partir de juin 1981.